

**Modèle de lettre à envoyer à la réception du courrier de votre fournisseur d'électricité
Lettre recommandée & AR - Servir également le Maire de votre localité et le Syndicat
départemental électricité de votre département.**

Messieurs,

Suite à votre demande d'installation d'un nouveau compteur électrique LINKY ou Landy+Gyr (ou autre marque), nous sommes informés par plusieurs sources scientifiques que l'ensemble de l'installation de ces compteurs est toxique pour l'humain.

Nous vous demandons l'envoi d'un courrier officiel de votre organisme garantissant l'absence de toute toxicité sur l'ensemble de l'installation comportant un compteur LINKY. Sans un tel document, nous maintiendrons le refus de toute installation.

Nous vous enjoignons également de nous fournir une garantie que l'ensemble de l'installation est couvert par une police de responsabilité civile.

Nous vous rappelons que les installations de ce type de compteurs, ne s'appuie sur aucun texte légal ou réglementaire et, que toute tentative d'entrée dans notre demeure sans notre accord est une effraction qui est passible d'une condamnation.

Nous sommes informés que les compagnies d'assurances excluent de leur police d'assurance en responsabilité civile " tous les dommages, frais ou dépenses de quelque nature que ce soit, causés directement ou indirectement, résultant ou liés de quelque manière que ce soit aux champs électromagnétiques.

C'est pourquoi, nous refusons le remplacement de nos compteurs actuels mécaniques en parfait état de fonctionnement, par un compteur LINKY non couvert par un contrat d'assurance individuel."

Nous pouvons accepter uniquement des compteurs liés à un réseau filaire, avec lequel vous obtiendrez le même résultat recherché, c'est-à-dire le relevé à distance et ce, sans nuire à la santé des personnes, ni à toute cellule vivante.